

Rapport public Parcoursup session 2025

Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne - CFAI Charleville-Mézières (08) - BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne - CFAI Charleville-Mézières (08) - BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - en apprentissage (2382)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne - CFAI Charleville-Mézières (08) - BTS - Production - Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - en apprentissage (2382)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	5	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Matières techniques et scientifiques	Résultats scolaires	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Organisation et Méthode	Organisation et Méthode	Important
Savoir-être	Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation, esprit d'équipe	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet	Cohérence entre la formation et le projet professionnel; implication dans la recherche d'entreprise	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement extra scolaire	Entretien	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs de non-classement

- Résultats scolaires insuffisants
- Absence ou faiblesse dans les matières clés
- Dossier incomplet

Critères qualitatifs de non-classement

- Projet professionnel non cohérent
- Manque de motivation ou d'implication
- Comportement ou posture inadaptés
- Inadéquation au travail en hauteur ou aux exigences physiques du métier

Cas particuliers

- Âge ou niveau de diplôme non conforme
- Absence de recherches actives d'un contrat d'apprentissage à la date limite fixée

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1. Étude du dossier scolaire (via Parcoursup)

a) Bulletins scolaires

- Analyse des **bulletins de Première et Terminale** (ou année N-1/N-2 pour les réorientations).
- Accent mis sur les **matières techniques et scientifiques** :
 - Mathématiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de l'ingénieur / Technologie / Électrotechnique / Mécanique
- **Critères observés** :
 - Moyennes (souvent un seuil implicite autour de 10/20)
 - Progression ou régularité
 - Appréciations des professeurs (assiduité, autonomie, sérieux)

b) Résultats d'examen

- Baccalauréat (Pro, STI2D, Général avec spécialités scientifiques) ou équivalent.
- Réussite antérieure ou non à un diplôme technique.

2. Lettre de motivation / Projet de formation motivé

Analyse du **projet professionnel** du candidat :

- Connaissance du secteur de l'éolien et des métiers associés (technicien de maintenance, électromécanicien, etc.)
- Argumentation autour de la voie de l'apprentissage.
- Clarté du projet à court/moyen terme.

Un **projet flou, mal rédigé ou hors sujet** peut nuire fortement à la candidature.

3. Recherche ou possession d'un contrat d'apprentissage

Critère déterminant dans les formations en apprentissage :

- Si le candidat a déjà un contrat ou une promesse d'embauche, il est fortement favorisé.
- Si le candidat est en recherche active (CV, démarches entreprises, salons...), il est bien vu.
- Si le candidat n'a aucune démarche ou ne semble pas motivé par l'apprentissage, il peut être non classé.

4. Entretien (dans certains établissements)

Pas systématique, mais fréquent. Il peut être :

- en présentiel ou en visioconférence
- avec un jury pédagogique ou le responsable de formation

Objectifs :

- Vérifier la **motivation réelle**
- Évaluer la **maturité** et la capacité à suivre une formation exigeante en alternance
- S'assurer de l'**aptitude au travail**

Cas particuliers

- **Candidats en reconversion** : dossier analysé au cas par cas selon expérience professionnelle, motivation, projet.
- **Candidats en situation de handicap** : accompagnement possible, mais l'aptitude physique peut être un critère dans le cadre spécifique du travail en hauteur.
- **Candidats étrangers** : doivent démontrer un niveau suffisant en français et obtenir un contrat d'apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. Soignez vos résultats scolaires, notamment en maths, physique, électrotechnique ou matières professionnelles.
2. Rédigez une lettre de motivation personnalisée, claire, montrant votre intérêt réel pour le métier et l'apprentissage.
3. Construisez un projet professionnel cohérent : renseignez-vous sur les métiers et les attentes du BTS.
4. Démarchez activement des entreprises pour signer un contrat d'apprentissage le plus tôt possible.
5. Transmettez un dossier complet : bulletins, CV, lettre, pièces administratives à jour.
6. Adoptez une posture professionnelle : engagement, sérieux, ponctualité et respect des consignes sont essentiels.
7. Soyez conscient des contraintes du métier : travail en intérieur, en extérieur, parfois en zone isolée.

Signature :

Mathilde BENOIT-GIRGENTI,
Chef d'établissement de l'établissement Pôle
Formation UIMM Champagne-Ardenne - CFAI
Charleville-Mézières (08)